



## Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

### Le ruisseau d'Ardoise sera restauré à Saint-Georges

**Sainte-Marie, le 16 juin 2009** - Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) réalisera un important projet de restauration et de mise en valeur du ruisseau d'Ardoise, qui sillonne les rues de la Ville de Saint-Georges. L'objectif de ce projet consiste à redonner aux citoyennes et citoyens, un cours d'eau de qualité, autant en termes d'habitat faunique, qu'en termes de qualité de l'eau.

Plusieurs travaux sont prévus dans le cadre de ce projet qui est rendu possible grâce à l'octroi d'un financement levier pouvant atteindre 60 000\$, provenant de la *Fondation de la Faune du Québec*, via le *Fonds Naya pour les cours d'eau*. Au nombre des travaux projetés pour les deux prochaines années figurent, entre autres, la revégétalisation des bandes riveraines, la stabilisation des berges et l'aménagement d'une traverse de cours d'eau. D'autres travaux sont en développement.

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre différents acteurs du milieu, qui fournissent chacun une expertise précieuse. La population riveraine sera également appelée à fournir une participation indispensable à la réalisation du projet en autorisant l'accès au cours d'eau et certains aménagements sur les propriétés visées. Les organismes partenaires de ce projet, initié par le COBARIC, sont, par ordre alphabétique : le *Club-conseil Beauce Agri-Nature*; le *Conseil de bassin de la rivière Etchemin*; le *Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer*; les directions régionales de la Chaudière-Appalaches du *Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*, du *Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs* et du *Ministère des Ressources naturelles et de la Faune*, ainsi que la *Ville de Saint-Georges*.

Rappelons que le COBARIC a pour mission de promouvoir, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière, couvrant une superficie de 6 700 km<sup>2</sup>. Cette mission s'appuie sur la mobilisation de tous les usagers de l'eau sur le territoire du bassin versant, sur la coordination de l'ensemble des actions ayant un impact sur l'eau et les écosystèmes associés, de même que sur la participation de la population. Ainsi, le COBARIC agit en tant que table de concertation auprès des usagers de l'eau du bassin versant.

-30-

Source et information:  
Guillaume Daigle,  
Chargé de projet et des communications - COBARIC  
418 389-0151  
[gdaigle@cobaric.qc.ca](mailto:gdaigle@cobaric.qc.ca)

